

Image not found or type unknown



Annulation commande de robe de mariée

Par **NOUREKA**, le **03/02/2009** à **11:51**

Une annulation de projet de mariage est-elle considérée comme cas de force majeure dans une demande d'annulation de commande de robe de mariée.
réponser
Après une réponse négative dans ma tentative d'annulation de commande de la robe de mariée pour raison qu'elle ne pouvait avoir lieu qu'en cas de force majeure! si ce n'est pas le cas, alors j'y comprends rien!!!